

Département du Var

# VILLE DE SAINT CYR SUR MER

-----  
Arrondissement de  
TOULON

-----  
Canton de  
SAINT-CYR-SUR-MER

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2021- 04 - 11

Séance du 13 avril 2021

Diffusée en direct sur la chaine youtube  
de la Ville de Saint-Cyr-sur-Mer

\*\*\*\*\*

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 29

Représentés : 4

L'an deux mille vingt et un, le treize avril,

**Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-CYR-SUR-MER réuni en cette période d'urgence sanitaire sur la convocation et sous la présidence de Monsieur le Maire, à distance par visioconférence et ce, en application de l'ordonnance 2020-391 du 1<sup>er</sup> avril 2020 et de la délibération n°2020.04.01 du 14 avril 2020,**

**OBJET :**

*Etaient présents :* Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire

*Adjointes :* Mesdames GOHARD, GUIROU, SAMAT, VANPEE  
Messieurs CORDEIL, FERRARA, HERBAUT, JOANNON, LUCIANO.

*Conseillers Municipaux :* Mesdames AIELLO Béatrice, ETCHANCHU Helen, GENEVOIS Laura, GIACALONE Sabine, GROC Cynthia, MANOUKIAN Astrid, MONTLAUR Ambre, NEVIERE-MAESTRONI Mireille, ORSINI Christine, ROCHE-SANNA Corinne, Messieurs BAIXE Bruno, GUEGUEN Yannick, LEPACHELET Jacques, MAUBE Yvan, OLIVIER Dominique, PAMELLE Yohann, PEYRARD Christian, ROCHE Jean-Paul, VALENTIN Jean-Michel.

**DONATION A LA  
COMMUNE  
AU PROFIT DU CENTRE  
D'ART SEBASTIEN**

**MONSIEUR  
BRUNO BOIGONTIER**

*Etaient représentés :*

*Conseillers Municipaux :* Mesdames Anne-Laure BEAUDOIN (procuration à Monsieur Pascal CORDEIL), Laurene CATANI (procuration à Madame Andrée SAMAT), Messieurs Alain BERARD (procuration à Madame Mireille NEVIERE-MAESTRONI), Dominique HOCQUET (procuration à Monsieur Yvan MAUBE)

<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Yannick GUEGUEN, Secrétaire de séance.

Rapporteur :  
Madame Pascale GUIROU

Accusé de réception en préfecture  
083-218301125-20210413-DEL20210411-DE  
Date de télétransmission : 14/04/2021  
Date de réception préfecture : 14/04/2021

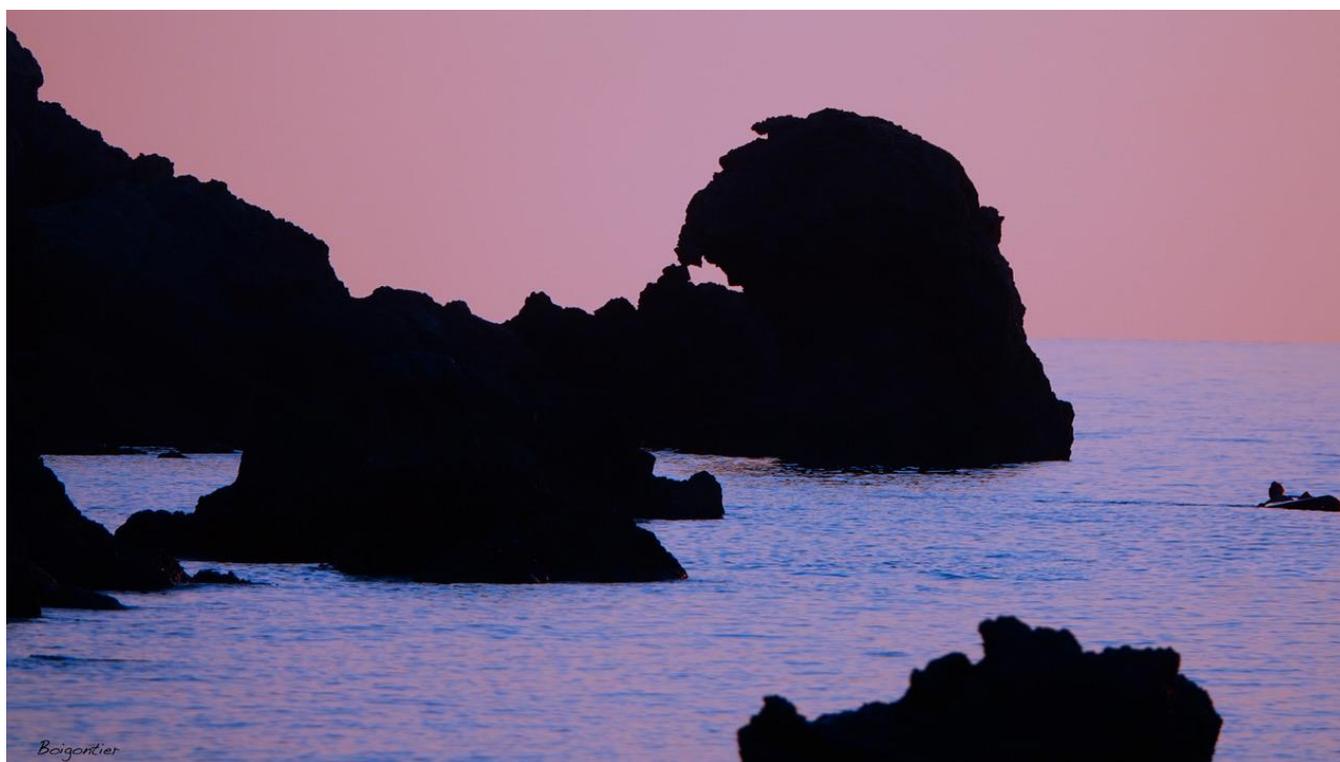
Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir accepter la donation faite à la Commune par Monsieur Bruno BOIGONTIER, journaliste et photographe, d'une photographie tirée sur plexiglas contrecollée sur dibond - Dimensions 60 x 90 cm - Intitulée « *Sea Monster* » série *Stonland*, pour une valeur estimée à 650 €.

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE

Adopte l'exposé qui précède

Décide d'accepter la donation faite à la Commune par Monsieur Bruno BOIGONTIER, journaliste et photographe, d'une photographie tirée sur plexiglas contrecollée sur dibond - Dimensions 60 x 90 cm - Intitulée « *Sea Monster* » série *Stonland*, pour une valeur estimée à 650 €.

Autorise le Maire à signer l'acte authentique correspondant, formalisant ladite donation.



Ainsi fait et délibéré  
Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait conforme  
Le Maire  
*Signature électronique*  
Philippe BARTHELEMY

Accusé de réception en préfecture  
083-218301125-20210413-DEL20210411-DE  
Date de télétransmission : 14/04/2021  
Date de réception préfecture : 14/04/2021